



Bulletin Officiel

N°7310 Mardi 25 février 2025

www.cmf.tn

30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SICAV CROISSANCE	2
SICAV RENDEMENT	3
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	4

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 05/02/2025)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETTEES AU 31 DÉCEMBRE 2024

- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
- SICAV BNA

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2024

- SICAV CROISSANCE
- SICAV RENDEMENT
- FONDS D'AMORÇAGE HEALTH TECH FUND

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV CROISSANCE

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
AGREMENT DU MINISTRE DES FINANCES DU 29 SEPTEMBRE 1994
Siège Social : 2, rue de Turquie – 1001 Tunis

Les actionnaires de SICAV CROISSANCE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 12 mars 2025 à 10 heures, au Club Kheireddine, sis au Rue du Général Kheireddine 2060- la Goulette Kheireddine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024,
- Lecture des Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2024 et approbation des opérations y mentionnées,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2024 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- Nomination d'un nouvel administrateur.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 avril 1992
Siège Social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

Les actionnaires de SICAV RENDEMENT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 12 mars 2025 à 09 heures, au Club Kheireddine, sis au Rue du Général Kheireddine 2060- la Goulette Kheireddine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024,
- Lecture des Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2024 et approbation des opérations mentionnées,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2024 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- Nomination d'un nouvel administrateur.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	125,013	125,034
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	174,953	174,983
3	UNION FINANCIERESALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	142,702	144,069	144,094
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	157,007	157,033
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	149,312	149,325
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	154,590	154,620
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	142,264	142,286
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	57,992	58,003
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	42,739	42,748
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	145,218	145,244
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	127,322	127,347
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	126,853	126,879
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	108,189	109,331	109,351
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	101,757	101,776
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	102,530	102,553
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,326	22,330
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	155,131	155,140
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	148,773	148,788
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,164	14,166
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	215,242	215,284
21	FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	En liquidation	En liquidation	En liquidation
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	121,281	121,302
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	126,270	126,294
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,612	17,616
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	111,981	112,005
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	107,153	107,186
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,368	2,371
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	77,251	77,287
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	159,674	159,960
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	117,217	117,670
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	132,919	132,948
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	172,189	172,434
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	639,689	640,460
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	145,897	145,920
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	210,161	210,221
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	120,003	120,075
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	163,209	163,446
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	199,078	199,148
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	181,815	181,851
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	29,825	29,953
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	109,108	109,238
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,225	1,227
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,288	1,290
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 734,109	2 741,851
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	283,407	287,226
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,587	3,622
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,160	3,186
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	51,173	52,186
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,518	1,520
50	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,365	1,367
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,398	1,405
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	18,127	18,433
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	13,665	13,803
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	18,542	18,834
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	5 787,618	5 788,218
SICAV ACTIONS						
56	UBCHI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	105,131	114,293	114,517
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,448	1,477

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
58 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	115,187	115,210
59 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	102,013	102,864	102,883
60 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	109,949	111,087	111,107
61 ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	107,369	108,265	108,282
62 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	113,985	114,003
63 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	109,718	109,738
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	106,635	106,654
65 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	110,952	110,972
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	111,373	111,395
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	109,061	109,079
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	108,191	109,231	109,250
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,862	107,999	108,020
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	111,279	111,304
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	106,425	107,416	107,435
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	103,949	103,962
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	111,402	111,419
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,970	106,990	107,009
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,670	117,243	117,262
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	109,057	109,065
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	113,941	113,965
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	108,590	109,762	109,777
79 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 083,461	1 093,993	1 094,208
80 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	10 779,263	10 891,527	10 893,422
81 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	105,974	107,138	107,178
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
82 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	112,502	112,648
83 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	109,029	109,193
SICAV MIXTES							
84 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	69,634	69,482
85 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	129,467	129,968
86 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,147	18,155
87 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	347,731	362,060	363,516
88 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 511,413	2 514,215
89 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	70,466	70,564
90 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	55,724	56,212	56,260
91 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	110,197	113,178	113,290
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
92 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,197	11,202
93 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	18,994	19,053
94 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	19,243	20,522	20,599
95 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	16,771	17,667	17,727
96 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	106,448	106,591
97 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	92,762	92,825
98 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	96,791	96,875
99 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	115,473	115,533
100 UBCL - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	105,845	112,476	112,600
101 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	12,287	12,926	12,964
102 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/23	4,656	105,749	105,305	105,369
103 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	87,902	88,351
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
104 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	97,168	99,294	100,412
105 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	129,981	130,579
106 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	164,199	165,471
107 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	168,662	170,560
108 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	221,710	223,321
109 MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	203,626	204,556
110 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	201,332	202,568
111 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	30,334	31,113
112 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	11 520,927	11 785,651	11 885,667
113 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
114 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	104,448	106,834	107,591
115 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	5 669,311	5 686,006
116 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	11,495	11,881	11,972
117 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	184,724	185,181
118 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	12 762,883	12 891,442
119 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	11 297,464	11 655,597	11 754,685
120 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 843,923	10 969,306	10 982,910
121 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	11 344,005	11 615,420	11 717,357
122 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 896,061	11 026,551	11 034,268
123 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	11,585	11,610
124 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	111,359	114,622	116,170
125 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	100,032	100,391
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
126 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	130,810	131,219
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
127 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 116,878	1 153,295	1 162,128

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de l'ouverture au public des fonds « FCPR SMART TURN AROUND » et « FCPR MOURAFIK IV » ainsi que des compartiments « FIS NEXT CAP 1 » et « FIS NEXT CAP 2 » du Fonds d'Investissement Spécialisé « NEXT CAP FUND », des compartiments « NEW ERA LOCAL FUND » et « NEW ERA INTERNATIONAL FUND » du Fonds d'Investissement Spécialisé « NEW ERA FUND » et des compartiments « 216 CAPITAL FUND II – Dinars » et « 216 CAPITAL FUND II – Euros » du Fonds d'Investissement Spécialisé « 216 CAPITAL FUND II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
101.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
58	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

				MANAGEMENT	
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis

				UGFS NA	
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 mars 2021, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société Placement Obligataire SICAV (POS) pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total bilan de 275.792.658 DT et un résultat net de la période de 4.509.990 DT.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société POS, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISA) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société POS au 31 décembre 2024, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la Note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la Société POS pour l'évaluation de son portefeuille d'obligations et de valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par la Société POS, des normes prudentielles prévues notamment par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, et l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit Code, tel que modifié et complété par les textes subséquents. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la Société POS représentés en valeurs mobilières en portefeuille totalisent 60,08% de l'actif total au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de placements en comptes à terme, représentent au 31 décembre 2024 une proportion de 30,54% de l'actif total de la Société POS.

Nous signalons également que la Société POS détient dans son portefeuille, au 31 décembre 2024, des titres émis par la Banque Nationale Agricole (BNA) qui représentent 10,12% du total de son actif arrêté à cette date, soit 0,12% en dépassement du seuil de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 29 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes :

GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI

BILAN

(Montants exprimés en dinars)	Notes	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
ACTIF			
Portefeuille-titres :	4	165 683 628	172 887 023
- Obligations		122 896 575	130 343 569
- BTA		34 654 035	34 443 205
- Titres OPCVM		8 133 018	8 100 249
Placements monétaires et disponibilités :	5	110 106 481	69 324 226
- Placements monétaires		25 868 640	2 951 896
- Placements à terme		83 988 589	66 323 822
- Disponibilités		249 252	48 508
Créances d'exploitation :	7	2 549	229 254
- Intérêts à recevoir		2 549	229 254
- Autres créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF		275 792 658	242 440 503
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	517 495	470 852
Autres créditeurs divers	9	619 344	198 506
Total Passif		1 136 839	669 358
ACTIF NET			
Capital	10	257 218 719	226 744 026
Sommes distribuables :		17 437 100	15 027 119
- Sommes distribuables de l'exercice	11	17 435 080	15 026 143
- Report à nouveau		2 020	976
Actif Net		274 655 819	241 771 145
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		275 792 658	242 440 503

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

Notes	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023	
Revenus du portefeuille-titres :	12	2 696 601	11 041 658	2 841 986	11 261 190
- Revenus des obligations		2 236 287	8 996 222	2 381 673	9 264 214
- Revenus des BTA		460 314	1 831 221	460 313	1 826 206
- Revenus des titres OPCVM		-	214 215	-	170 770
Revenus des placements monétaires	13	562 104	1 312 837	26 444	255 788
Revenus des placements à terme	14	1 680 565	6 274 413	1 499 390	6 676 586
Total des revenus des placements		4 939 270	18 628 908	4 367 820	18 193 564
Charges de gestion des placements	15	(517 494)	(1 962 127)	(470 852)	(1 943 689)
Revenus nets des placements		4 421 776	16 666 781	3 896 968	16 249 875
Autres charges d'exploitation	16	(105 230)	(403 326)	(97 919)	(399 917)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 316 546	16 263 455	3 799 049	15 849 958
Régularisation du résultat d'exploitation		646 561	1 171 625	(253 606)	(823 815)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		4 963 107	17 435 080	3 545 443	15 026 143
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(646 561)	(1 171 625)	253 606	823 815
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		131 184	505 318	188 256	588 964
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		62 260	35 856	-	(40 000)
Frais de négociation de titres		-	-	-	-
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		4 509 990	16 804 629	3 987 305	16 398 922

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

		Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023	
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	4 316 546	16 263 455	3 799 049	15 849 958	
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	131 184	505 318	188 256	588 964	
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	62 260	35 856	-	(40 000)	
	Frais de négociation de titres	-	-	-	-	
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	(11 874 920)	-	(11 486 163)	
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :					
	• Capital au nominal	116 193 600	272 590 700	55 816 500	251 557 500	
	- Régularisation des sommes non distribuables	2 006 338	4 499 265	844 188	3 553 508	
	- Régularisation des sommes distribuables	7 235 805	13 724 211	3 541 922	11 907 818	
	Rachats :					
	• Capital au nominal	(105 604 400)	(243 133 500)	(60 321 200)	(236 367 800)	
	- Régularisation des sommes non distribuables	(1 823 968)	(4 023 027)	(910 808)	(3 374 161)	
	- Régularisation des sommes distribuables	(6 589 244)	(15 702 684)	(3 795 528)	(13 485 636)	
	VARIATION DE L'ACTIF NET		15 928 121	32 884 674	(837 621)	18 703 988
	ACTIF NET	En début de période	258 727 698	241 771 145	242 608 766	223 067 157
En fin de période		274 655 819	274 655 819	241 771 145	241 771 145	
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	2 421 884	2 233 204	2 278 251	2 081 307	
	En fin de période	2 527 776	2 527 776	2 233 204	2 233 204	
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	106,829	108,262	106,489	107,176	
	En fin de période	108,655	108,655	108,262	108,262	
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ		6,80%	6,58%	6,61%	6,50%	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2024

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Placement Obligataire SICAV (POS) est une société d'investissement à capital variable, de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole (BNA) et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier (CMF) en date du 17 décembre 1996.

La Société POS a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la Société POS est assurée par l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

La BNA a été désignée dépositaire des titres et fonds de Placement Obligataire SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la Société POS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995, dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2024 sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC 16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

NOTE N°3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1) Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'État (BTA, BTZc, etc.) et de titres d'OPCVM.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour le montant net de retenue à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'État, ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenue à la source.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2) Évaluation, en date d'arrêt, des placements :

a) Évaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations figurant au bilan de la Société POS arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 décembre 2024, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

Signalons, enfin, que le portefeuille-titres de la Société POS ne comporte pas, au 31 décembre 2024, de BTA « Juillet 2032 » ni de Bons du Trésor Assimilables émis à compter du 1^{er} janvier 2018.

b) Évaluation, en date d'arrêté, des autres placements

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3) Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

4.1. Composition du portefeuille-titres

Cette rubrique totalise 165 683 628 DT au 31 décembre 2024, contre 172 887 023 DT au 31 décembre 2023, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes /décotes	Intérêts courus	± Valeur potentielle	Valeur au 31/12/2024	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :			52 560 759	(69 043)	2 220 786	-	54 712 503	19,92%	19,84%
TN0003400330	AB 2008/20A	30 000	600 000	-	20 712	-	620 712	0,23%	0,23%
TN0003400405	AB 2010	30 000	198 677	-	4 728	-	203 405	0,07%	0,07%

TN0003400660	AB SUB 9.2% CAT B 2020-03 AB SUB	70 000	2 800 000	-	182 448	-	2 982 448	1,09%	1,08%
TN0003400686	TMM+2.7% CAT A 2021-01 AB SUB	20 000	1 600 000	-	92 128	-	1 692 128	0,62%	0,61%
TN0003400694	TMM+2.8% CAT B 2021-01 AMEN BANK	10 000	700 000	-	40 680	-	740 680	0,27%	0,27%
TNL8PGUB9C93	2023-2 5ANS CAT A	10 000	800 000	-	11 008	-	811 008	0,30%	0,29%
TN0003600509	ATB 2007/1 ATL 2023-2	50 000	1 600 000	-	77 320	-	1 677 320	0,61%	0,61%
TN06F5NFW3K1	5ANS 10.9% CAT A	17 340	1 387 200	-	25 053	-	1 412 253	0,51%	0,51%
TNWYE1PN6WF 5	ATL 2023-2 7ANS 10.9% CAT B	30 000	3 000 000	-	55 176	-	3 055 176	1,11%	1,11%
TN0004700746	ATL 2017- 2 7A 7.95% CAT C	30 000	600 000	-	31 896	-	631 896	0,23%	0,23%
TN0004700811	ATL 2020-1 5A 10.3%	40 000	800 000	-	13 920	-	813 920	0,30%	0,30%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 5A 9.6%	15 000	900 000	-	66 852	-	966 852	0,35%	0,35%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 7ANS 10.30 %	20 000	2 000 000	-	34 320	-	2 034 320	0,74%	0,74%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 5A CAT A 10.5%	32 000	2 560 000	-	183 322	-	2 743 322	1,00%	0,99%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 5A 10.35%	17 770	1 777 000	-	9 271	-	1 786 271	0,65%	0,65%
TN0006610554	ATT LEAS2020-1 SUB CA 10,25%	25 000	500 000	-	3 940	-	503 940	0,18%	0,18%
TN0PID0RGAE 6	BH SUB2021-2 CAT C 7ANS 9.1%	30 000	2 400 000	-	35 424	-	2 435 424	0,89%	0,88%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB CAT D 9.2% 2022-1	30 000	3 000 000	-	128 256	-	3 128 256	1,14%	1,13%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUB CAT D TMM+3% 2022-1	30 000	3 000 000	-	153 048	-	3 153 048	1,15%	1,14%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 CAT B 8.5%	100 000	2 000 000	-	53 680	-	2 053 680	0,75%	0,74%
TN0001300607	BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	300 000	-	4 080	-	304 080	0,11%	0,11%
TN0001300623	BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	1 000 000	-	44 680	-	1 044 680	0,38%	0,38%
TN0001300680	BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	15 000	1 000 503	(69 043)	80 760	-	1 012 220	0,37%	0,37%
TN0004620134	BTK 2009	10 703	70 879	-	4 213	-	75 092	0,03%	0,03%
TNY1F6BOX6F 5	CIL 2023 -1 10.55% 5 ANS	5 000	400 000	-	18 500	-	418 500	0,15%	0,15%
TN0007310444	HL2017-3 CAT B 8.25%	20 000	400 000	-	24 592	-	424 592	0,15%	0,15%
TN0007310543	HL2020-2 CAT B 5ANS 10.6%	10 000	200 000	-	2 280	-	202 280	0,07%	0,07%
TN0006720130	MODERNLEASING SUB 2018-1	20 000	400 000	-	17 792	-	417 792	0,15%	0,15%
TNL6Z2LXMEP 5	STB SUB 2021 CAT D 9.35%	50 000	5 000 000	-	343 360	-	5 343 360	1,95%	1,94%
TN0002601003	STB2008-20A/1	40 000	800 000	-	39 392	-	839 392	0,31%	0,30%
TN0002601011	STB2008-25A/1	70 000	2 520 000	-	127 344	-	2 647 344	0,96%	0,96%
TN0002601045	STB2010/1 5.3%	75 000	496 500	-	16 380	-	512 880	0,19%	0,19%
TN99P72UERY 9	TLF 2023-1 10.55 % 5ANS	15 000	1 200 000	-	69 096	-	1 269 096	0,46%	0,46%
TNMCJHUZPR D0	TLF 2023-2 10.70 % 5ANS	10 000	1 000 000	-	83 960	-	1 083 960	0,39%	0,39%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.50 % 5ANS	20 000	2 000 000	-	48 784	-	2 048 784	0,75%	0,74%
TN0003900248	UIB 2009 CAT C	100 000	2 500 000	-	53 840	-	2 553 840	0,93%	0,93%
TN0003900263	UIB2011-1	30 000	1 050 000	-	18 552	-	1 068 552	0,39%	0,39%

II- Titres émis par l'État :

		97 364 400	1 828 897	3 644 811	-	102 838 107	37,44%	37,29%	
• Obligations		65 829 518	15 617	2 338 937	-	68 184 072	24,83 %	24,72%	
TN0008000838	- Emprunt	100 000	10 000 000	-	354 880	-	10 354 880	3,77%	3,75%

TN0008000895	- National 2021 T1 CAT B Emprunt National 2021 T2 CAT B	170 000	17 000 000	-	419 696	-	17 419 696	6,34%	6,32%
TN0008000903	- National 2021 T2 CAT C Emprunt	400	384 000	6 054	9 988	-	400 042	0,15%	0,15%
TNSQHXZ8T348	- National 2021 T3 CAT B TV Emprunt	45 000	4 500 000	-	46 728	-	4 546 728	1,66%	1,65%
TNLEGO8CKWX 3	- National 2022 T1 CAT A TF Emprunt	46 273	445 518	9 563	25 802	-	480 883	0,18%	0,17%
TN0OU20VQYS5	- National 2022 T1 CAT B TV Emprunt	80 000	8 000 000	-	531 008	-	8 531 008	3,11%	3,09%
TNBLRFH96SL4	- National 2022 T2 CAT B TF Emprunt	55 000	5 500 000	-	225 412	-	5 725 412	2,08%	2,08%
TNRGVSC8DE36	- National 2022 T3 CAT B TF Emprunt	90 000	9 000 000	-	197 352	-	9 197 352	3,35%	3,33%
TNCGJF5TW027	- National 2023 T1 CAT B TF Emprunt	15 000	1 500 000	-	102 504	-	1 602 504	0,58%	0,58%
TN3C6DVEWM76	- National 2023 T1 CAT B TV Emprunt	15 000	1 500 000	-	101 760	-	1 601 760	0,58%	0,58%
TNCR2TMAK1K8	- National 2023 T2 CAT B TF Emprunt	15 000	1 500 000	-	73 140	-	1 573 140	0,57%	0,57%
TNN50G7PX8W5	- National 2023 T2 CAT B TV Emprunt	15 000	1 500 000	-	72 612	-	1 572 612	0,57%	0,57%
TNX0K9990B0B	- National 2024 T2 CAT B TF Emprunt	30 000	3 000 000	-	148 848	-	3 148 848	1,15%	1,14%
TNFC8O7A9BF4	- National 2024 T3 CAT B TF Emprunt	10 000	1 000 000	-	23 624	-	1 023 624	0,37%	0,37%
TN9092FJKK8	- National 2024 T4 CAT B TF Emprunt	10 000	1 000 000	-	5 584	-	1 005 584	0,37%	0,36%
• BTA (*)			31 534 882	1 813 280	1 305 873	-	34 654 035	12,62%	12,57%
III- Titres des OPCVM :			6 701 034	-	-	1 431 984	8 133 018	2,96%	2,95%
TNT3NVORPU09	FCP BNA CAPITALISATION	1 000	164 629	-	-	48 483	213 112	0,08%	0,08%
TNBICIOE13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE SICAV	8 006	762 107	-	-	200 438	962 545	0,35%	0,35%
TN9LYNLKMSY6	PATRIMOINE OBLIGATAIRE SICAV	12 449	1 352 136	-	-	805 226	2 157 362	0,79%	0,78%
TN0001800556	SICAV TRÉSOR	30 424	3 051 527	-	-	161 886	3 213 413	1,17%	1,17%
TNINH18G9MJ0	FCP PROGRÈS	91 000	1 370 635	-	-	215 950	1 586 585	0,58%	0,58%
Total en DT			156 626 193	1 759 854	5 865 597	1 431 984	165 683 628	60,32%	60,08%

(*) Pour les BTA, le coût amorti (hors intérêts courus) s'élève, au 31 décembre 2024, à 33 348 162 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Valeur de remboursement (1)	Décote à l'acquisition (2)	Prix d'acquisition (3) = (1) + (2)	Amortissement cumulé de la décote (4)	Coût amorti (hors intérêts courus) (5) = (3) + (4)	Intérêts courus (6)	Valeur comptable (5) + (6)
BTA 6.7 - 04/2028 (12 ANS)	34 071	34 071 000	(2 536 118)	31 534 882	1 813 280	33 348 162	1 305 873	34 654 035
Total en DT		34 071 000	(2 536 118)	31 534 882	1 813 280	33 348 162	1 305 873	34 654 035

4.2. Mouvements du portefeuille-titres

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2024 sur le poste « Portefeuille-titres » sont indiqués ci-après :

	Obligations	BTA	Titres OPCVM	Total
Prix d'acquisition				
+ En début de période (a)	125 550 348	31 534 882	6 939 014	164 024 244
+ Acquisitions	8 777 000	-	-	8 777 000
- Cessions	-	-	(237 980)	(237 980)
- Remboursements	(15 937 071)	-	-	(15 937 071)
= En fin de période (1)	118 390 277	31 534 882	6 701 034	156 626 193
Différences d'estimation				
+ En début de période (b)	(67 163)	1 592 446	1 161 235	2 686 518
± Annulation, à l'ouverture de la période, des plus ou moins-values potentielles	-	-	(1 161 235)	(1 161 235)
+ Plus-values potentielles en fin de période	-	-	1 431 984	1 431 984
- Moins-values potentielles en fin de période	-	-	-	-
+ Décotes rapportées à l'actif net	6 197	220 834	-	227 031
- Surcotes rapportées à l'actif net	(18 864)	-	-	(18 864)
+ Amortissement cumulé des surcotes sur titres cédés et/ou remboursés	26 404	-	-	26 404
- Amortissement cumulé des décotes sur titres cédés et/ou remboursés	-	-	-	-
= En fin de période (2)	(53 426)	1 813 280	1 431 984	3 191 838
Créances rattachées d'intérêts				
+ En début de période (c)	4 860 384	1 315 877	-	6 176 261
± Intérêts courus à l'achat	-	-	-	-
+ Revenus d'intérêts de la période	8 996 222	1 831 221	-	10 827 443
- Détachement de coupons d'intérêts de la période	(9 296 882)	(1 841 225)	-	(11 138 107)
= En fin de période (3)	4 559 724	1 305 873	-	5 865 597
Solde au 31 décembre 2024 [(1) + (2) + (3)]	122 896 575	34 654 035	8 133 018	165 683 628
Solde au 31 décembre 2023 [(a) + (b) + (c)]	130 343 569	34 443 205	8 100 249	170 187 173

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS

5.1. PLACEMENTS MONÉTAIRES

Cette rubrique totalise 25 868 640 DT au 31 décembre 2024, contre 2 928 904 DT au 31 décembre 2023, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2024	% actif net	% actif
I- Certificats de dépôt			25 253 906	614 734	25 868 640	9,42%	9,38%
<i>I.1. Titres à échéance supérieure à un an</i>			-	-	-	-	-
<i>I.2. Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)</i>			25 253 906	614 734	25 868 640	9,42%	9,38%
TNVVR14OS0E0	- Certificats de dépôt BNA 02/01/25 - 100 J - 10,99%	4	1 952 602	46 421	1 999 024	0,73%	0,72%
TNZLE75E9870	- Certificats de dépôt BNA 09/01/25 - 100 J - 10,99%	35	17 085 272	376 369	17 461 641	6,36%	6,33%
TN6LGPZJUJH3	- Certificats de dépôt BNA 24/01/25 - 100 J - 10,99%	7	3 417 054	62 580	3 479 635	1,27%	1,26%
TNL06TJ4A378	- Certificats de dépôt BNA 11/04/25 - 300 J - 10,97%	6	2 798 977	129 364	2 928 341	1,07%	1,06%
<i>I.3. Titres à échéance inférieure à un an (considérés parmi les quasi-liquidités)</i>			-	-	-	-	-
II- Billets de trésorerie			-	-	-	-	-
Total en DT			25 253 906	614 734	25 868 640	9,42%	9,38%

5.2. PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique totalise 83 988 589 DT au 31 décembre 2024, contre 66 323 822 DT au 31 décembre 2023, et se détaille comme suit :

	Nombre	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2024	% actif net	% actif
Placements à court terme :						
- BNA Plac. 300J 11-03-25 10,97%	3 300	3 300 000	182 493	3 482 493	1,27%	1,26%
- BNA Plac. 100J 20-03-25 10,49%	489	489 000	2 361	491 361	0,18%	0,18%
- BNA Plac. 100J 28-03-25 10,49%	907	907 000	2 711	909 711	0,33%	0,33%
- BNA Plac. 100J 01-04-25 10,49%	8 385	8 385 000	17 351	8 402 351	3,06%	3,05%
- BNA Plac. 300J 05-04-25 10,97%	3 535	3 535 000	174 240	3 709 240	1,35%	1,34%
- BNA Plac. 100J 08-04-25 10,49%	2 400	2 400 000	1 104	2 401 104	0,87%	0,87%
- BNA Plac. 100J 09-04-25 10,49%	3 600	3 600 000	828	3 600 828	1,31%	1,31%
- BNA Plac. 300J 10-04-25 10,97%	140	140 000	6 732	146 732	0,05%	0,05%
- BNA Plac. 300J 12-04-25 10,97%	414	414 000	19 709	433 709	0,16%	0,16%
- BNA Plac. 300J 13-05-25 10,97%	1 237	1 237 000	49 670	1 286 670	0,47%	0,47%
- BNA Plac. 300J 25-05-25 10,97%	300	300 000	11 180	311 180	0,11%	0,11%
- BNA Plac. 300J 02-06-25 10,98%	2 200	2 200 000	77 829	2 277 829	0,83%	0,83%
- BNA Plac. 300J 03-06-25 10,98%	5 900	5 900 000	207 302	6 107 302	2,22%	2,21%
- BNA Plac. 300J 07-06-25 10,98%	3 200	3 200 000	109 355	3 309 355	1,20%	1,20%
- BNA Plac. 300J 07-06-25 10,98%	200	200 000	6 835	206 835	0,08%	0,07%
- BNA Plac. 300J 17-06-25 10,98%	3 000	3 000 000	95 300	3 095 300	1,13%	1,12%
- BNA Plac. 300J 21-06-25 10,98%	10 500	10 500 000	323 444	10 823 444	3,94%	3,92%
- BNA Plac. 300J 26-06-25 10,99%	2 000	2 000 000	58 292	2 058 292	0,75%	0,75%

- BNA Plac. 300J 30-06-25 10,99%	6 000	6 000 000	169 095	6 169 095	2,25%	2,24%
- BNA Plac. 300J 07-07-25 10,99%	1 400	1 400 000	37 769	1 437 769	0,52%	0,52%
- BNA Plac. 300J 18-07-25 10,99%	3 000	3 000 000	72 986	3 072 986	1,12%	1,11%
- BNA Plac. 300J 23-07-25 10,99%	4 700	4 700 000	108 684	4 808 684	1,75%	1,74%
- BNA Plac. 300J 01-08-25 10,99%	2 700	2 700 000	56 582	2 756 582	1,00%	1,00%
- BNA Plac. 300J 02-08-25 10,99%	8 600	8 600 000	178 152	8 778 152	3,20%	3,18%
- BNA Plac. 300J 09-08-25 10,99%	1 000	1 000 000	19 029	1 019 029	0,37%	0,37%
- BNA Plac. 300J 19-08-25 10,99%	220	220 000	3 657	223 657	0,08%	0,08%
- BNA Plac. 300J 19-08-25 10,99%	139	139 000	2 310	141 310	0,05%	0,05%
- BNA Plac. 300J 09-09-25 10,49%	2 500	2 500 000	27 590	2 527 590	0,92%	0,92%
Total en DT		81 966 000	2 022 589	83 988 589	30,58%	30,45%

5.3. DISPONIBILITÉS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Avoirs en banque	249 494	59 538
Encaissements non encore comptabilisés	(242)	(11 30)
Montants comptabilisés non encore décaissés	-	-
Sommes à régler	-	-
Total en DT	249 252	48 508

5.4. RATIO D'EMPLOI DE L'ACTIF EN LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 février 2013).

Au 31 décembre 2024, le ratio susvisé s'élève à 30,54%, il a été calculé comme suit :

	Valeur au 31 décembre 2024	% actif
I- Liquidités :	84 237 841	30,54%
- Placements à terme	83 988 589	30,45%
- Disponibilités	249 252	0,09%
II- Quasi-liquidités :	-	-
- Bons du Trésor à court terme	-	-
- Billets de trésorerie à échéance inférieure à un an	-	-
- Certificats de dépôt à échéance inférieure à un an	-	-
Total Général (A) = (I + II)	84 237 841	
Total Actif (B)	275 792 658	
Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités (A)/(B)		30,54%

NOTE 6 : VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES DÉTAILLÉES PAR ÉMETTEUR

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la Société POS et figurant parmi les composantes des rubriques « Portefeuille-titres » et « Placements monétaires » totalisent au 31 décembre 2024 une valeur comptable de 191 552 267 DT, soit 69,46% du total actif.

Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Émetteur	Portefeuille Titres (1)			Placements monétaires (2)	Total (1) + (2)	% actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ÉTAT	68 184 072	34 654 035	-	-	102 838 107	37,29%
BNA (*)	2 053 680	-	-	25 868 640	27 922 320	10,12%
ATL	13 444 009	-	-	-	13 444 009	4,87%
STB	9 342 976	-	-	-	9 342 976	3,39%
AMEN BANK	7 050 381	-	-	-	7 050 381	2,56%
BIAT	6 281 304	-	-	-	6 281 304	2,28%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	4 401 840	-	-	-	4 401 840	1,60%
UIB	3 622 392	-	-	-	3 622 392	1,31%
SICAV TRÉSOR	-	-	3 213 413	-	3 213 413	1,17%
BH	2 435 424	-	-	-	2 435 424	0,88%
BTE	2 360 980	-	-	-	2 360 980	0,86%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	-	-	2 157 362	-	2 157 362	0,78%
ATB	1 677 320	-	-	-	1 677 320	0,61%
FCP PROGRÈS	-	-	1 586 585	-	1 586 585	0,58%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	-	-	962 545	-	962 545	0,35%
HANNIBAL LEASE	626 872	-	-	-	626 872	0,23%
ATTIJARI LEASING	503 940	-	-	-	503 940	0,18%
CIL	418 500	-	-	-	418 500	0,15%
MODERN LEASING	417 792	-	-	-	417 792	0,15%
FCP BNA CAPITALISATION	-	-	213 112	-	213 112	0,08%
BTK	75 092	-	-	-	75 092	0,03%
Total général en DT	122 896 575	34 654 035	8 133 018	25 868 640	191 552 267	69,46%

(*) Au 31 décembre 2024, les titres émis par la Banque Nationale Agricole (BNA) représentent 10,12% du total de l'actif de la Société POS arrêté à la même date, soit 0,12% en dépassement du seuil de 10% prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

NOTE 7 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Intérêts à recevoir :	2 549	29 862
- Intérêts échus et non encaissés sur obligations	-	27 697
- Intérêts courus sur dépôts en banque	2 549	2 165

Autres créances d'exploitation :	-	199 392
- Obligations échues et non encore remboursées	-	199 392
- Retenues à la source sur obligations à récupérer	-	-
Total en DT	2 549	229 254

NOTE 8 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Gestionnaire (BNA Capitaux)	398 073	362 194
Dépositaire (BNA)	119 422	108 658
Total en DT	517 495	470 852

NOTE 9 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dividendes à payer	102 400	77 836
Administrateurs - Jetons de présence	36 000	36 000
Commissaire aux Comptes	41 127	39 424
Conseil du Marché Financier (CMF)	23 123	20 796
Rachats	411 042	7 474
Contribution Sociale de Solidarité	400	400
Autres	5 252	16 576
Total en DT	619 344	198 506

NOTE 10 : CAPITAL

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital début de l'exercice :		
- Montant en nominal	223 320 400	208 130 700
- Nombre de titres	2 233 204	2 081 307
- Nombre d'actionnaires	2 732	3 794
Souscriptions réalisées :		
- Montant en nominal	272 590 700	251 557 500
- Nombre de titres	2 725 907	2 515 575

Rachats effectués :		
- Montant en nominal	(243 133 500)	(236 367 800)
- Nombre de titres	(2 431 335)	(2 363 678)
Capital fin de l'exercice :		
- Montant en nominal	252 777 600	223 320 400
- Nombre de titres	2 527 776	2 233 204
- Nombre d'actionnaires	2 135	2 732
Sommes non distribuables :	1 017 412	728 311
1. Résultat non distribuable de l'exercice :	541 174	548 964
- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	505 318	588 964
- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	35 856	(40 000)
- Frais de négociation de titres	-	-
2. Régularisation des sommes non distribuables :	476 238	179 347
- Aux émissions	4 499 265	3 553 508
- Aux rachats	(4 023 027)	(3 374 161)
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	3 423 707	2 695 315
Total en DT	257 218 719	226 744 026

NOTE 11 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Résultat d'exploitation	16 263 455	15 849 958
Régularisation lors des souscriptions d'actions	11 835 195	8 513 922
Régularisation lors des rachats d'actions	(10 663 570)	(9 337 737)
Total en DT	17 435 080	15 026 143

NOTE 12 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du			
	01/10 au 31/12/2024	01/01 au 31/12/2024	01/10 au 31/12/2023	01/01 au 31/12/2023
Revenus des obligations :	2 236 287	8 996 222	2 381 673	9 264 214
• ± Variation des intérêts courus	693 999	(300 660)	1 090 641	328 510
• + Coupons d'intérêts échus	1 542 288	9 296 882	1 291 032	8 935 704

Revenus des BTA :	460 314	1 831 221	460 313	1 826 206
• ± Variation des intérêts courus	460 314	(10 003)	460 313	-
• + Coupons d'intérêts échus	-	1 841 224	-	1 826 206
Revenus des titres d'OPCVM	-	214 215	-	170 770
Total en DT	2 696 601	11 041 658	2 841 986	11 261 190

NOTE 13 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du			
	01/10 au 31/12/2024	01/01 au 31/12/2024	01/10 au 31/12/2023	01/01 au 31/12/2023
Revenus des certificats de dépôt :	562 104	1 301 575	22 992	241 444
• ± Variation des intérêts courus	65 309	591 742	22 992	(111 734)
• + Coupons d'intérêts échus	496 795	709 833	-	353 178
Intérêts des comptes de dépôt	-	11 262	3 452	14 344
Total en DT	562 104	1 312 837	26 444	255 788

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du			
	01/10 au 31/12/2024	01/01 au 31/12/2024	01/10 au 31/12/2023	01/01 au 31/12/2023
Revenus des placements en compte BNA :	1 680 565	6 274 413	1 499 390	6 676 586
• ± Variation des intérêts courus	928 024	1 067 768	256 775	618 167
• + Coupons d'intérêts échus	752 541	5 206 645	1 242 615	6 058 419
Total en DT	1 680 565	6 274 413	1 499 390	6 676 586

NOTE 15 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du			
	01/10 au 31/12/2024	01/01 au 31/12/2024	01/10 au 31/12/2023	01/01 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	398 073	1 509 329	362 193	1 495 145
Rémunération du dépositaire	119 421	452 798	108 659	448 544
Total en DT	517 494	1 962 127	470 852	1 943 689

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du			
	01/10 au 31/12/2024	01/01 au 31/12/2024	01/10 au 31/12/2023	01/01 au 31/12/2023
Jetons de présence	9 049	36 000	9 074	36 000
Redevance CMF	66 903	253 669	60 873	251 285
Honoraires Commissaire aux Comptes	9 803	39 000	9 830	39 000
Rémunération Président du CA	1 527	6 108	1 527	6 108
Rémunération Directeur Général	2 804	11 216	2 804	11 216
TCL	12 390	46 463	11 035	45 372
Contribution Sociale de Solidarité	400	400	400	400
Diverses charges d'exploitation	2 354	10 470	2 376	10 536
Total en DT	105 230	403 326	97 919	399 917

NOTE 17 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

17.1. Nature des relations avec les parties liées

Les parties liées à la Société POS sont le gestionnaire et le dépositaire ayant avec celle-ci des dirigeants communs :

BNA Capitaux	En sa qualité d'établissement gestionnaire, elle est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit, à partir du 2 février 2015, une rémunération hors TVA de 0,40% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. Ce taux a été porté à 0,50% hors TVA l'an à partir du 8 juillet 2020.
BNA Bank	En sa qualité de dépositaire, elle est chargée de : ✓ Conserver les titres et les fonds de la SICAV ; ✓ Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ; ✓ Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, elle perçoit une rémunération hors TVA de 0,15% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

17.2. Flux de transactions avec les parties liées

Le détail des opérations conclues avec les parties liées, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, est récapitulé dans le tableau suivant :

Opérations de l'exercice	BNA Capitaux	BNA Bank
Opérations impactant les sommes distribuables :		
- Rémunération du gestionnaire	(1 509 329)	-
- Rémunération du dépositaire	-	(452 798)
Opérations impactant les sommes non distribuables	Néant	Néant

17.3. En-cours des opérations réalisées avec les parties liées

L'en-cours des opérations réalisées avec les parties liées se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

Soldes en fin d'exercice	BNA Capitaux	BNA Bank
Rémunération du gestionnaire à payer	(398 073)	-
Rémunération du dépositaire à payer	-	(119 422)

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 26 mars 2024 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 2.749.005 dinars et une somme distribuable négative de la période allant du 1^{er} Octobre 2024 au 31 Décembre 2024 de 11.686 dinars.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2024 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV BNA, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article.

Nous n'avons pas relevé des dépassements quant au respect de ces normes prudentielles.

Tunis, le 27 Janvier 2025

**Le commissaire aux comptes :
Samir Labidi**

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
ACTIF			
<hr/>			
Portefeuille-titres	3.1	2 258 837	2 048 140
- Actions et droits rattachés		2 258 837	1 903 130
- Titres OPCVM		-	145 010
Placements monétaires et disponibilités		490 168	944 313
-Placements à terme	3.2	489 180	885 366
-Disponibilités		988	58 947
Débiteurs divers		-	-
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>2 749 005</u>	<u>2 992 453</u>
PASSIF			
<hr/>			
Opérateurs créditeurs	3.3	9 823	10 392
Autres créditeurs divers	3.4	17 650	30 631
<u>TOTAL PASSIF</u>		<u>27 473</u>	<u>41 023</u>
ACTIF NET			
<hr/>			
Capital		2 615 734	2 835 387
Capital en nominal	3.5	2 231 400	2 635 000
-Capital début de période		2 635 000	2 349 800
-Émission en nominal		510 200	558 700
-Rachat en nominal		(913 800)	(273 500)
Sommes non distribuables	3.6	384 334	200 387
Sommes distribuables		105 798	116 043
- Sommes distribuables de la période	3.7	105 778	116 036
-Sommes distribuables de l'exercice clos		(4)	-
-Report à nouveau		24	7
<u>ACTIF NET</u>		<u>2 721 532</u>	<u>2 951 430</u>
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>2 749 005</u>	<u>2 992 453</u>

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	4.1	-	150 560	-	133 675
- Dividendes des actions		-	150 560	-	133 675
- Revenus des titres OPCVM		-	-	-	-
Revenus des placements monétaires	4.2	11 236	55 285	23 473	67 948
Total des revenus des placements		<u>11 236</u>	<u>205 845</u>	<u>23 473</u>	<u>201 623</u>
Charges de gestion des placements	4.3	(9 823)	(40 320)	(10 392)	(38 905)
Revenus nets des placements		<u>1 413</u>	<u>165 525</u>	<u>13 081</u>	<u>162 718</u>
Autres charges d'exploitation	4.4	(13 197)	(53 697)	(13 141)	(53 546)
Résultat d'exploitation	-	<u>(11 784)</u>	<u>111 828</u>	<u>(60)</u>	<u>109 172</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		98	(6 050)	2 039	6 864
Sommes distribuables de la période		<u>(11 686)</u>	<u>105 778</u>	<u>1 979</u>	<u>116 036</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(98)	6 050	(2 039)	(6 864)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		69 980	224 571	15 968	1 306
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		22 712	13 465	24 623	92 636
Frais de négociation de titres		(473)	(2 475)	(1 819)	(2 514)
Résultat non distribuable		<u>92 219</u>	<u>235 561</u>	<u>38 772</u>	<u>91 428</u>
Résultat net de la période		<u>80 435</u>	<u>347 389</u>	<u>38 712</u>	<u>200 600</u>

SICAV BNA
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	80 435	347 389	38 712	200 600
Résultat d'exploitation	(11 784)	111 828	(60)	109 172
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	69 980	224 571	15 968	1 306
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	22 712	13 465	24 623	92 636
Frais de négociation de titres	(473)	(2 475)	(1 819)	(2 514)
Distribution de dividendes	-	(116 019)	-	(76 204)
Transactions sur le capital	(1 243)	(461 268)	51 219	324 420
Souscriptions :	79 996	579 715	51 429	617 576
- Capital	67 000	510 200	46 500	558 700
- Régularisation des sommes non distribuables	9 694	61 802	2 890	52 012
- Régularisation des sommes distribuables	3 302	7 713	2 047	10 882
Rachats :	(81 239)	(1 040 983)	(210)	(293 156)
- Capital	(67 000)	(913 800)	(200)	(273 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	(11 035)	(113 416)	(10)	(19 656)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 204)	(13 767)	(9)	(4 018)
Variation de l'actif net	79 192	(229 898)	89 931	448 816
Actif net				
En début de période	2 642 340	2 951 430	2 861 499	2 502 614
En fin de période	2 721 532	2 721 532	2 951 430	2 951 430
Nombre d'actions				
En début de période	22 314	26 350	25 887	23 498
En fin de période	22 314	22 314	26 350	26 350
Valeur liquidative				
En début de période	118,416	112,008	110,538	106,503
En fin de période	121,965	121,965	112,008	112,008
Taux de rendement	3,00%	12,82%	1,33%	8,21%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 Décembre 2024, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net, et
- Les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêt. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Actions cotées :			1 729 330	2 258 828	83,00%	
ARTES	TN0007300015	7 000	51 138	56 735	2,08%	0,018%
ATL	TN0004700100	50 000	142 359	211 850	7,78%	0,200%
ATTIJ BANK	TN0001600154	4 000	136 600	205 620	7,56%	0,010%
BIAT	TN0001800457	2 288	188 792	214 567	7,88%	0,006%
BNA	TN0003100609	10 000	102 409	81 710	3,00%	0,028%
CITYCARS	TN0007550015	5 000	59 300	63 010	2,32%	0,037%
DELICE HOLDING	TN0007670011	6 000	87 000	97 578	3,59%	0,023%
ONETECHHOLDING(AA)	TN0007530017	15 000	88 625	139 575	5,13%	0,028%
SAH	TN0007610017	10 000	84 893	101 170	3,72%	0,012%
SFBT	TN0001100254	6 333	52 983	73 792	2,71%	0,002%
SOTRAPIL	TN0006660013	15 000	204 576	225 210	8,28%	0,389%
SOTUMAG	TN0006580013	37 000	114 700	234 839	8,63%	0,308%
SOTUVER	TN0006560015	4 000	50 768	50 768	1,87%	0,017%
SPDIT	TN0001400704	10 000	82 500	119 360	4,39%	0,036%
STA	TNNGTFLC2986	9 000	156 028	189 009	6,94%	0,900%
TELNET HOLDING	TN0007440019	730	4 497	4 375	0,16%	0,007%
TPR	TN0007270010	30 000	122 162	189 660	6,97%	0,067%
Droits :			3	9	0,00%	-
- ABDA381/27	-	4	1	8	0,00%	-
- TRDA1/15	-	3	2	1	0,00%	-
Total en Dinars			1 729 333	2 258 837	83,00%	

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2024	% de L'actif net
Compte Placement BNA	472 000	17 180	489 180	17,97%
Total en Dinars	472 000	17 180	489 180	17,97%

Les placements se détaillent comme suit :

Placement à terme	Échéance	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2024
CPL LAC 100J 05 03 25 10.49%	05/03/2025	3 000	3 025
CPL LAC 300J 07 06 25 10.98%	07/06/2025	190 000	196 493
CPL LAC 300J 15 07 25 10.99%	15/07/2025	60 000	61 503
CPL LAC 300J 16 04 25 10.97%	16/04/2025	147 000	153 857
CPL LAC 300J 23 04 25 10.97%	23/04/2025	27 000	28 214
CPL LAC 300J 26 04 25 10.97%	26/04/2025	5 000	5 221
CPL LAC 300J 29 07 25 10.99%	29/07/2025	40 000	40 867
Total en Dinars		472 000	489 180

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Gestionnaire (BNA Capitaux)	9 523	10 092
Dépositaire (BNA)	300	300
Total en Dinars	9 823	10 392

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Jetons de présence	121	76
Commissaire aux comptes	8 000	8 480
Conseil du Marché Financier (CMF)	234	245
Autres (*)	9 295	21 830
Total en Dinars	17 650	30 631

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Capital début de période :		
- Montant en nominal	2 635 000	2 349 800
-Nombre de titres	26 350	23 498
-Nombre d'actionnaires	119	120

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Souscriptions réalisées :		
-Montant en nominal	510 200	558 700
-Nombre de titres	5 102	5 587
-Nombre D'Actionnaires Entrant	4	1
Rachats effectués :		
-Montant en nominal	(913 800)	(273 500)
-Nombre de titres	(9 138)	(2 735)
-Nombre D'Actionnaires Sortants	(2)	(2)
Capital fin de période :		
-Montant en nominal	2 231 400	2 635 000
-Nombre de titres	22 314	26 350
-Nombre d'actionnaires	121	119

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Sommes non distribuables de la période	183 947	123 784
Résultat non distribuable de la période :	235 561	91 428
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	224 571	1 306
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	13 465	92 636
Frais de négociation de titres	(2 475)	(2 514)
Régularisation des sommes non distribuables (Souscription)	61 802	52 012
Régularisation des sommes non distribuables (Rachat)	(113 416)	(19 656)
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	200 387	76 603
Total en Dinars	384 334	200 387

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Résultat d'exploitation	111 828	109 172
Régularisation lors des souscriptions d'actions	7 708	10 882
Régularisation lors des rachats d'actions	(13 758)	(4 018)
Total en Dinars	105 778	116 036

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Dividendes des actions	-	150 560	-	133 675
Revenus des titres OPCVM	-	-	-	-
Total en Dinars	-	150 560	-	133 675

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du compte placement à terme BNA	11 180	55 104	23 360	67 630
Revenus du compte bancaire BNA	56	181	113	318
Total en Dinars	11 236	55 285	23 473	67 948

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du Gestionnaire	9 523	39 130	10 092	37 715
Rémunération du Dépositaire	300	1 190	300	1 190
Total en Dinars	9 823	40 320	10 392	38 905

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Primes, indemnités et frais AGO	6 284	25 000	6 302	25 000
Jetons de présence	4 083	16 245	4 083	16 200
Redevance CMF	680	2 795	721	2 694
Honoraires du commissaire aux comptes	2 272	9 040	2 279	9 040
Autres (TCL et autres frais)	(123)	618	(244)	612
Total en Dinars	13 197	53 697	13 141	53 546

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- Encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV CROISSANCE

SICAV CROISSANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **12 mars 2025**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	14 232 190,798	13 009 102,814
Actions et droits rattachés		12 027 591,134	11 132 497,870
Obligations et valeurs assimilées		1 590 075,000	1 072 299,000
Titres OPCVM		614 524,664	804 305,944
Placements monétaires et disponibilités		3 883 553,534	4 503 577,317
Placements monétaires	5	3 883 074,874	4 503 040,196
Disponibilités		478,660	537,121
Créances d'exploitation	6	500 000,420	0,420
TOTAL ACTIF		18 615 744,752	17 512 680,551
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	23 067,253	22 738,931
TOTAL PASSIF		23 067,253	22 738,931
ACTIF NET			
Capital	8	17 644 882,364	16 663 845,363
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		20,497	37,210
Sommes distribuables de l'exercice		947 774,638	826 059,047
ACTIF NET		18 592 677,499	17 489 941,620
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		18 615 744,752	17 512 680,551

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2024	31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	9	916 023,450	771 897,082
Dividendes		804 219,450	692 764,082
Revenus des obligations et valeurs assimilées		111 804,000	79 133,000
Revenus des placements monétaires	10	223 857,663	208 129,101
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 139 881,113	980 026,183
Charges de gestion des placements	11	(126 375,063)	(116 664,437)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 013 506,050	863 361,746
Autres charges	12	(43 904,001)	(49 253,784)
RESULTAT D'EXPLOITATION		969 602,049	814 107,962
Régularisation du résultat d'exploitation		(21 827,411)	11 951,085
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		947 774,638	826 059,047
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		21 827,411	(11 951,085)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		730 807,655	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		166 698,224	73 823,500
Frais de négociation de titres		(1 582,866)	(204,022)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 865 525,062	1 741 546,158

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2024	31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 865 525,062	1 741 546,158
Résultat d'exploitation	969 602,049	814 107,962
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	730 807,655	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	166 698,224	73 823,500
Frais de négociation de titres	-1 582,866	-204,022
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-826 075,760	-731 820,595
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	63 286,577	856 544,565
Souscriptions		
- Capital	931 086,702	839 126,700
- Régularisation des sommes non distribuables	9 140,955	11 564,960
- Régularisation des sommes distribuables	7 540,808	12 117,845
Rachats		
- Capital	-833 193,543	-5 940,720
- Régularisation des sommes non distribuables	-21 920,126	-160,160
- Régularisation des sommes distribuables	-29 368,219	-164,060
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 102 735,879	1 866 270,128
ACTIF NET		
En début de l'exercice	17 489 941,620	15 623 671,492
En fin de l'exercice	18 592 677,499	17 489 941,620
NOMBRE D' ACTIONS		
En début de l'exercice	52 940	50 135
En fin de l'exercice	53 251	52 940
VALEUR LIQUIDATIVE	349,152	330,373
TAUX DE RENDEMENT	10,41%	10,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2024.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 14.232.190,798 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		6 139 791,727	12 027 591,134	64,69%
	Actions		6 139 789,591	12 027 586,634	64,69%
TN0001800457	Actions BIAT	17 488	185 635,978	1 640 007,152	8,82%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 732,558	1 172 150,760	6,30%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 232 340,000	6,63%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	337 820,000	1,82%
TN0002200053	Actions BT	208 347	1 310 514,161	1 072 778,703	5,77%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	1 419 137,836	7,63%
TN0003400058	Actions Amen Bank	32 730	219 020,697	1 181 160,240	6,35%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664,236	1 073 800,000	5,78%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	5 209,250	0,03%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	679 222,200	3,65%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	79 708,608	0,43%
TN0006560015	Actions SOTUVER	3 000	35 831,970	38 076,000	0,20%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	10 434,312	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	21 435,500	0,12%
TN0007410012	Actions Ennaki automobiles	8 258	88 360,600	87 881,636	0,47%
TN0007400013	Actions Carthage cement	115 000	231 700,820	247 595,000	1,33%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	17 072	110 765,333	158 854,960	0,85%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600,264	797 824,092	4,29%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	153 184,500	0,82%
TN0007270010	Actions TPR	29 700	128 783,000	187 763,400	1,01%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	8 000	167 620,690	94 104,000	0,51%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	187 316,255	1,01%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	149 782,230	0,81%
	Droits		2,136	4,500	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
	Titres des organismes de placement collectif		598 980,583	614 524,664	3,31%
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	5 680	598 980,583	614 524,664	3,31%
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 528 000,000	1 590 075,000	8,55%
	* Obligations de sociétés		128 000,000	134 160,000	0,72%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	128 000,000	134 160,000	0,72%
	* Emprunt national		1 400 000,000	1 455 915,000	7,83%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	614 700,000	3,31%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	307 095,000	1,65%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000,000	534 120,000	2,87%
TOTAL GENERAL			8 266 772,310	14 232 190,798	76,55%
Pourcentage par rapport au total des actifs					76,45%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2023</u>	7 808 267,981	28 298,993	5 172 535,840	13 009 102,814	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	1 076 019,177			1 076 019,177	
Obligations	500 000,000			500 000,000	
Titres OPCVM	4 094 466,010			4 094 466,010	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	-912 892,425			-912 892,425	150 124,122
Annuités des obligations	-16 000,000			-16 000,000	
Titres OPCVM	-4 283 088,433			-4 283 088,433	16 574,102
<u>Variation des plus ou moins value latente sur titres</u>			730 807,655	730 807,655	
<u>Variation des intérêts courus sur obligations</u>		33 776,000		33 776,000	
<u>Soldes au 31 décembre 2024</u>	8 266 772,310	62 074,993	5 903 343,495	14 232 190,798	166 698,224

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 3.883.074,874 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
	COMPTES A TERME	3 362 000,000	3 383 966,886			18,20%
	Compte à terme au 03/01/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	1 152 000,000	1 168 832,481	92	N° 081877	6,29%
	Compte à terme au 05/01/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	276 000,000	279 941,915	92	N° 081808	1,51%
	Compte à terme au 26/03/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	731 000,000	731 600,021	90	N° 081944	3,93%
	Compte à terme au 28/03/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	1 203 000,000	1 203 592,469	90	N° 002289	6,47%
	CERTIFICATS DE DEPOTS	499 003,599	499 107,988			2,68%
TNPNV2JRMGE7	Certificat de dépôt au 09/01/2025 (au taux de 8,99%)	499 003,599	499 107,988	10	Amen Bank	2,68%
	TOTAL	3 861 003,599	3 883 074,874			20,88%
	Pourcentage par rapport au total des actifs		20,86%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 décembre 2024 un montant de D : 500.000,420 contre D : 0,420 à la même date de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Certificat de dépôt échus à encaisser	500 000,000	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	<u>500 000,420</u>	<u>0,420</u>

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 31 décembre 2024 un montant de D : 23.067,253 contre D : 22.738,931 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	1 569,817	1 472,780
Etat, retenue à la source	3 246,436	3 015,154
Commissaire aux comptes	17 851,000	17 850,997
Rémunération PDG	400,000	400,000
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	<u>23 067,253</u>	<u>22 738,931</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	16 663 845,363
Nombre de titres	52 940
Nombre d'actionnaires	12

Souscriptions réalisées

Montant	931 086,702
Nombre de titres émis	2 958
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(833 193,543)
Nombre de titres rachetés	(2 647)
Nombre d'actionnaires sortants	(3)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	730 807,655
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	166 698,224
Frais de négociation de titres	(1 582,866)
Régularisation des sommes non distribuables	(12 779,171)

Capital au 31-12-2024

Montant	17 644 882,364
Nombre de titres	53 251
Nombre d'actionnaires	13

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2024 un montant de D : 916.023,450 contre un solde de D : 771.897,082 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	année 2024	année 2023
<u>Dividendes</u>		
-		
- des actions	738 100,950	653 107,282
- des titres OPCVM	66 118,500	39 656,800
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	111 804,000	79 133,000
TOTAL	916 023,450	771 897,082

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à D : 223.857,663 contre D : 208.129,101 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	année 2024	année 2023
Intérêts sur comptes à terme	190 209,140	174 231,020
Intérêts sur certificats de dépôt	33 648,523	33 898,081
TOTAL	223 857,663	208 129,101

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2024 à D : 126.375,063 contre D : 116.664,437 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Commission de gestion	108 321,485	99 998,088
Rémunération du dépositaire	18 053,578	16 666,349
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	<u>126 375,063</u>	<u>116 664,437</u>

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 43.904,001 contre D : 49.253,784 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	18 053,578	16 666,349
Honoraires commissaire aux comptes	18 120,270	25 032,511
Rémunération du PDG	4 800,000	4 800,000
TCL	2 873,961	2 494,594
Autres	56,192	260,330
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	<u>43 904,001</u>	<u>49 253,784</u>

Note 13: Autres informations

13.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Revenus des placements	21,406	18,512	17,261	16,267	8,425
Charges de gestion des placements	(2,373)	(2,204)	(2,047)	(1,937)	(2,132)
Revenus net des placements	19,033	16,308	15,214	14,329	6,293
Autres charges	(0,824)	(0,930)	(0,671)	(0,635)	(0,667)
Résultat d'exploitation (1)	18,208	15,378	14,544	13,694	5,626
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,410)	0,226	0,053	0,633	(0,410)
Sommes distribuables de l'exercice	17,798	15,604	14,597	14,327	5,217
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	13,724	16,128	18,124	(2,327)	(16,805)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	3,130	1,394	4,108	2,607	(1,832)
Frais de négociation de titres	(0,030)	(0,004)	(0,094)	(0,083)	(0,026)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	16,825	17,519	22,138	0,197	(18,663)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	35,033	32,897	36,682	13,891	(13,036)
Résultat non distribuable de l'exercice	16,825	17,519	22,138	0,197	(18,663)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,240)	0,215	0,025	0,106	1,356
Sommes non distribuables de l'exercice	16,585	17,734	22,163	0,303	(17,307)
Distribution de dividendes	15,604	14,597	14,327	5,216	11,049
Valeur liquidative	349,152	330,373	311,632	289,200	279,785
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,70%	0,69%	0,68%	0,68%	0,73%
Autres charges / actif net moyen	0,24%	0,29%	0,22%	0,22%	0,23%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	5,24%	4,86%	4,86%	5,04%	1,79%

13.2 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SICAV CROISSANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 18.615.745, un actif net de D : 18.592.677 et un bénéfice de D : 1.865.525.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 02 février 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

En application des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration réuni le 12 mars 2024 a reconduit Monsieur Walid JELIZI dans ses fonctions de Président Directeur Général.

Votre conseil d'administration réuni le 29 avril 2015 a décidé de lui accorder à ce titre, une indemnité mensuelle brute de 400 dinars. Ainsi, la charge supportée à ce titre, en 2024, s'élève à 4.800 dinars. Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'autres conventions entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 02 février 2025

Le Commissaire Aux Comptes :
DELTA CONSULT
Said MALLEK

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV RENDEMENT

SICAV RENDEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **12 mars 2025**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, la Générale d'Audit et Conseil -G.A.C- représentée par Mme. Selma LANGAR.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	3	420 518 838	336 851 965
Obligations et valeurs assimilées		391 343 175	336 851 965
Titres des Organismes de Placement Collectif		29 175 663	-
Placements monétaires et disponibilités	4	166 473 527	191 042 556
Placements monétaires		166 472 830	191 042 091
Disponibilités		697	465
Créances d'exploitation		-	2 675 400
TOTAL ACTIF		586 992 365	530 569 921
PASSIF			
Autres créditeurs divers	5	217 556	215 113
TOTAL PASSIF		217 556	215 113
ACTIF NET			
Capital	10	549 863 025	499 247 900
Sommes distribuables		36 911 784	31 106 908
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 386	798
Sommes distribuables de l'exercice		36 908 398	31 106 110
ACTIF NET		586 774 809	530 354 808
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		586 992 365	530 569 921

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	6	22 608 490	19 308 173
Revenus des obligations et valeurs assimilées		22 608 490	19 308 173
Revenus des placements monétaires	7	19 246 284	16 112 292
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		41 854 774	35 420 465
Charges de gestion des placements	8	(4 310 056)	(3 708 319)
REVENU NET DES PLACEMENTS		37 544 718	31 712 146
Autres produits		1 637	792
Autres charges d'exploitation	9	(721 644)	(644 924)
RESULTAT D'EXPLOITATION		36 824 711	31 068 014
Régularisation du résultat d'exploitation		83 687	38 096
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		36 908 398	31 106 110
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(83 687)	(38 096)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 070 927	1 040 012
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		411 968	18 423
Frais de négociation de titres		(14 180)	(19 008)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		38 293 426	32 107 441

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	38 293 426	32 107 441
Résultat d'exploitation	36 824 711	31 068 014
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 070 927	1 040 012
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	411 968	18 423
Frais de négociation de titres	(14 180)	(19 008)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(27 718 790)	(19 825 029)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	45 845 365	61 224 204
Souscriptions	801 755 844	706 839 178
- Capital	768 242 906	681 732 808
- Régularisation des sommes non distribuables	756 314	612 573
- Régularisation des sommes distribuables	32 756 624	24 493 797
Rachats	(755 910 479)	(645 614 974)
- Capital	(719 066 613)	(617 889 189)
- Régularisation des sommes non distribuables	(786 197)	(633 966)
- Régularisation des sommes distribuables	(36 057 669)	(27 091 819)
VARIATION DE L'ACTIF NET	56 420 001	73 506 616
ACTIF NET		
En début de l'exercice	530 354 808	456 848 192
En fin de l'exercice	586 774 809	530 354 808
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	4 937 211	4 304 551
En fin de l'exercice	5 423 532	4 937 211
VALEUR LIQUIDATIVE	108,191	107,420
TAUX DE RENDEMENT	6,58%	6,13%

Notes aux états financiers annuels
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation annuelle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 décembre 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portfeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 420 518 838 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
Obligations de sociétés		544 000	32 382 450	33 729 173	5,75%
Obligations CIL		45 000	2 550 000	2 659 680	0,45%
- CIL 2020/1 10,5%	TN0004201471	15 000	150 000	150 900	0,03%
- CIL 2023/1 10,55%	TNY1F6BOX6F5	30 000	2 400 000	2 508 780	0,43%
Obligations BTK		30 000	2 066 200	2 076 120	0,35%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	TN0004620134	10 000	66 200	70 140	0,01%
- BTK 2024-1 TMM+2,5%	TN3Z8BRRN997	20 000	2 000 000	2 005 980	0,34%
Obligations BH		30 000	1 500 000	1 525 260	0,26%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	TNSH8NXC1WC4	30 000	1 500 000	1 525 260	0,26%
Obligations STB		148 000	2 594 250	2 731 943	0,47%
- STB 2008/1 TMM+2%	TN0002601011	33 000	1 188 000	1 247 763	0,21%
- STB 2008/2 6,5%	TN0002601029	65 000	406 250	424 580	0,07%
- STB SUB 2020/1 10,50%	TN0002601201	50 000	1 000 000	1 059 600	0,18%
Obligations TL		90 000	7 800 000	8 316 970	1,42%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	TN0002102150	10 000	400 000	422 110	0,07%
- TUNISIE LEASING 2023-1 10,55%	TN99P72UERY9	30 000	2 400 000	2 537 640	0,43%
- TUNISIE LEASING 2023-2 10,70%	TNMCJHUZPRD0	30 000	3 000 000	3 251 880	0,55%
- TUNISIE LEASING 2024-1 10,60%	TN4SCYEXIVY5	10 000	1 000 000	1 052 970	0,18%
- TUNISIE LEASING 2024-1 TMM+2,50%	TNUSNP2H8PH1	10 000	1 000 000	1 052 370	0,18%
Obligations AMEN BANK		70 000	4 800 000	4 906 250	0,84%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	TN0003400652	20 000	800 000	852 100	0,15%
- AMEN BANK SUB 2023-2 TMM+2,15%	TNL8PGUB9C93	50 000	4 000 000	4 054 150	0,69%
Emp BIAT 2022-1 TMM+3%	TNG0JL1IIN67	50 000	5 000 000	5 253 900	0,90%
Emp ATTIJARI LEASING 2023-1 10,70%	TNMEZPU3I4U2	30 000	2 400 000	2 441 100	0,42%
Emp ATB 2007/1	TN0003600509	21 000	672 000	704 340	0,12%
Emp ENDA TAMWEEL 2024-1 10,80%	TNCYRNRQ4UA6	30 000	3 000 000	3 113 610	0,53%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		2 269 140	337 377 756	357 614 002	60,95%
* BTA		131 140	123 577 756	134 685 878	22,95%
BTA 6,3% MARS 2026	TN0008000622	36 401	33 507 652	37 493 810	6,39%
BTA 6,6% MARS 2027	TN0008000655	94 739	90 070 104	97 192 068	16,56%
* EMPRUNT NATIONAL		2 138 000	213 800 000	222 928 124	37,99%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 1ère tranche	TN0008000838	150 000	15 000 000	15 529 500	2,65%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 2ème tranche	TN0008000895	200 000	20 000 000	20 490 000	3,49%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 3ème tranche	TN5QHYZ8T348	100 000	10 000 000	10 099 200	1,72%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 1ère tranche	TN0OU20VQYS5	300 000	30 000 000	32 246 279	5,50%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 3ème tranche	TNFOOWIRG8H7	250 000	25 000 000	25 641 443	4,37%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 4ème tranche	TN7PM93UZP50	118 000	11 800 000	11 911 510	2,03%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 1ère tranche	TN3C6DVEWM76	300 000	30 000 000	32 021 400	5,46%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 2ème tranche	TNN50G7PX8W5	350 000	35 000 000	36 679 300	6,25%

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% Actif Net
Emp NATIONAL 2023 CAT B 3ème tranche	TNRS9CVT3SJ7	150 000	15 000 000	15 342 300	2,61%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 4ème tranche	TNBII1MJCEF3	60 000	6 000 000	6 028 140	1,03%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 1ère tranche	TN2781ZB9E10	50 000	5 000 000	5 341 200	0,91%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 2ème tranche	TNX0K9990B08	110 000	11 000 000	11 597 852	1,98%
* Titres d'OPCVM		290 005	29 054 861	29 175 663	4,97%
SICAV CAPITALISATION PLUS		290 005	29 054 861	29 175 663	4,97%
TOTAL			398 815 067	420 518 838	71,67%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2023	318 367 156	12 990 815	5 493 994	336 851 965	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Titres OPCVM	129 517 374			129 517 374	
Obligations des sociétés	7 000 000			7 000 000	
Bons du trésor assimilables (BTA) et emprunt national	66 000 000			66 000 000	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Titres OPCVM	(100 462 513)			(100 462 513)	411 968
Obligations des sociétés	(7 221 950)			(7 221 950)	
Bons du trésor assimilables (BTA) & Emprunt National	(14 385 000)		(*) (615 000)	(15 000 000)	
* Variation des plus ou moins values latente sur portefeuilles titres			1 070 927	1 070 927	
* Variations des intérêts courus		2 763 035		2 763 035	
Soldes au 31 décembre 2024	398 815 067	15 753 850	5 949 921	420 518 838	411 968

(*) Plus value sur BTA échus en 2024

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 166 473 527 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			62 500	62 365 517	62 370 562	10,63%
Certificat de dépôt à moins d'un an BT (20 jours au taux de 9,49 %)	TNO7R92CZ5W9	20/12/2024	52 000 2 000	51 886 441 1 991 608	51 891 487 1 996 654	8,84% 0,34%
(10 jours au taux de 9,49 %)	TNGLKCNMGF2	31/12/2024	50 000	49 894 833	49 894 833	8,50%
Certificat de dépôt à moins d'un an BIAT (10 jours au taux de 8,99 %)	TN4Q0ZWDSO45	31/12/2024	10 500 10 500	10 479 076 10 479 076	10 479 075 10 479 075	1,79% 1,79%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				10 999 239	11 091 626	1,89%
Prise en pension EMP NAT 2024 T2 TF BIAT du 31/12/2024 au 13/01/2025, taux de 8,99%				5 000 085	5 000 085	0,85%
Prise en pension BTA Juillet 2032, 7,5% AMEN BANK du 01/11/2024 au 03/03/2025, taux de 9,24%				2 499 274	2 537 763	0,43%
Prise en pension BTA Juillet 2032, 7,5% AMEN BANK du 01/11/2024 au 03/03/2025, taux de 9,24%				3 499 880	3 553 778	0,61%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			9 047	9 047 000	9 128 642	1,56%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	05/10/2024	150	150 000	152 746	0,03%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	07/10/2024	660	660 000	671 806	0,11%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	08/10/2024	422	422 000	429 461	0,07%
(94 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	11/10/2024	1 065	1 065 000	1 083 165	0,18%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	19/10/2024	256	256 000	259 940	0,04%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	29/10/2024	388	388 000	393 165	0,07%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	13/11/2024	220	220 000	222 242	0,04%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	14/11/2024	291	291 000	293 905	0,05%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	18/11/2024	307	307 000	309 810	0,05%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	20/11/2024	58	58 000	58 507	0,01%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	21/11/2024	265	265 000	267 260	0,05%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	23/11/2024	199	199 000	200 614	0,03%
(99 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	25/11/2024	726	726 000	731 587	0,12%
(98 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	26/11/2024	160	160 000	161 198	0,03%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	02/12/2024	321	321 000	323 003	0,06%
(100 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	04/12/2024	91	91 000	91 530	0,02%
(98 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	06/12/2024	21	21 000	21 114	0,00%
(95 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	09/12/2024	477	477 000	479 282	0,08%
(93 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	11/12/2024	202	202 000	202 882	0,03%
(92 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	12/12/2024	310	310 000	311 290	0,05%
(91 jours au taux de TMM +1,5%)	B.T	20/12/2024	2 458	2 458 000	2 464 135	0,42%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)	B.T			83 882 000	83 882 000	14,30%
DISPONIBILITES					697	0,00%
TOTAL				166 293 756	166 473 527	28,37%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 décembre 2024 un montant de 217 556 DT se détaillant comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Retenue à la source	119 807	98 885
Redevance CMF	53 643	46 560
TCL	8 200	7 944
Provision honoraires commissaire aux comptes	35 106	28 560
Provision honoraires PDG	800	800
Intérêts perçus d'avance	-	32 364
<u>TOTAL</u>	<u>217 556</u>	<u>215 113</u>

Note 6 : Revenus du portefeuille - titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 22 608 490 DT pour l'exercice 2024 contre 19 308 173 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
- Revenus des obligations des sociétés	2 278 126	2 068 249
- Revenus des BTA & Emprunt National	20 330 364	17 239 924
TOTAL	22 608 490	19 308 173

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2024 à 19 246 284 DT contre 16 112 292 DT pour l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts des certificats de dépôt	1 736 423	1 929 554
Intérêts des comptes à terme	1 394 658	2 514 382
Intérêts des comptes de placement	2 415 822	2 443 889
Revenus des prises en pension	13 699 381	9 224 467
TOTAL	19 246 284	16 112 292

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour l'exercice 2024 à 4 310 056 DT contre 3 708 319 DT pour l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	31/12/2024	31/12/2023
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	3 447 624	3 094 564
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	862 432	613 755
TOTAL	4 310 056	3 708 319

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2024 à 721 644 DT contre 644 924 DT pour l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	31/12/2024	31/12/2023
Redevance CMF	573 140	515 850
TCL	97 690	83 875
Contribution sociale de solidarité	400	400
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	35 108	34 522
Rémunération de personnel (PDG)	9 600	9 600
Charges diverses	5 706	677
TOTAL	721 644	644 924

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2023

Montant	499 247 900
Nombre de titres	4 937 211
Nombre d'actionnaires	2 701

Souscriptions réalisées

Montant	768 242 906
Nombre de titres émis	7 597 414
Nombre d'actionnaires nouveaux	228

Rachats effectués

Montant	(719 066 613)
Nombre de titres rachetés	(7 111 093)
Nombre d'actionnaires sortants	(324)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 070 927
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	411 968
Frais de négociation de titres	(14 180)
Régularisation des sommes non distribuables	(29 883)

Capital au 31-12-2024

Montant	549 863 025
Nombre de titres	5 423 532
Nombre d'actionnaires	2 605

11- Autres informations :

11-1 Données par action :

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
• Revenus des placements	7,717	7,174	6,375	6,586	5,565
• Charges de gestion des placements	(0,795)	(0,751)	(0,771)	(0,836)	(0,706)
• Revenu net des placements	6,923	6,423	5,604	5,750	4,859
• Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
• Autres charges	(0,133)	(0,131)	(0,133)	(0,144)	(0,124)
• Résultat d'exploitation	6,790	6,293	5,471	5,606	4,736
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,015	0,008	(0,254)	(0,727)	0,206
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	6,805	6,300	5,217	4,879	4,941
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,015)	(0,008)	0,254	0,727	(0,206)
• Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,197	0,211	0,421	0,472	0,329
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,076	0,004	0,000	0,000	0,000
• Frais de négociation de titres	(0,003)	(0,004)	0,000	0,000	0,000
• Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	0,271	0,211	0,421	0,472	0,329
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7,061	6,503	5,892	6,078	5,065
• Résultat non distribuable de l'exercice	0,271	0,211	0,421	0,472	0,329
• Régularisation du résultat non distribuable	(0,006)	(0,004)	(0,017)	(0,062)	0,013
• Sommes non distribuables de l'exercice	0,265	0,206	0,405	0,410	0,342
• Distribution de dividende	6,300	5,218	4,879	4,941	5,154
Valeur Liquidative	108,191	107,420	106,131	105,388	105,040

11-2 Ratios de gestion des placements :

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,77%	0,75%	0,75%	0,71%	0,73%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,13%	0,13%	0,13%	0,12%	0,13%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	6,61%	6,30%	5,09%	4,14%	5,08%

11-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

***Gestionnaire :**

La gestion de la société SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie, intermédiaire en bourse (agrément n°41/96 du 19/07/96) ayant son siège social Place 14 Janvier 2011 RP, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, la SBT perçoit une rémunération de 0,1% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement. Cette rémunération a été modifiée à la hausse par le Conseil d'Administration réuni en date du 8 Mai 2024, en la portant de 0,10% HT à 0,15% HT de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur à partir du 1er Juillet 2024.

*** Dépositaire :**

La Banque de Tunisie assure les fonctions de dépositaire et de distributeur de la société SICAV RENDEMENT, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Elle est chargée, notamment, à ce titre :

- de la conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT ;
- de l'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- de la collecte des ordres de souscription et de rachat à travers son réseau de guichets ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses prestations, la BT perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

12-4 Impôts et taxes :

Ce poste représente la TCL sur les revenus bruts de la SICAV RENDEMENT. Elle est payable mensuellement.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2024

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SICAV RENDEMENT », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SICAV RENDEMENT » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

3. Observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 01 Février 2025

Le Commissaire Aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Selma LANGAR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2024

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société SICAV RENDEMENT, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

1.1. Convention conclues au cours de l'exercice 2024

Le conseil d'administration de la SICAV RENDEMENT réuni, en date du 08 Mai 2024, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion payée à la Société de Bourse de Tunisie - SBT, en la portant de 0,1% HT à 0,15% HT de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur à partir du 1er juillet 2024.

Au titre de l'exercice 2024, les honoraires de gestionnaire s'élèvent à 862.432 Dinars TTC.

1.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2024

Nous vous informons que la convention de dépositaire conclue entre votre société et la Banque de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2024. Les honoraires du dépositaire s'élèvent à 3.447.624 Dinars TTC.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Le Président Directeur Général de la société perçoit une indemnité annuelle brute de 9.600 Dinars.

Tunis, le 01 Février 2025

Le Commissaire Aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Selma LANGAR

**SITUATION ANNUELLE DU FOND D'AMORÇAGE BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROCEDURE
ALLEGEE « Health Tech FUND » ARRETEE AU 31/12/2024**

Rapport général du commissaire aux comptes

Etats financiers – Exercice clos le 31 décembre 2024

Opinion

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds d'amorçage « Health Tech FUND » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers audités font ressortir un actif net de 2 896 487 Dinars et un résultat de l'exercice s'élevant à 722 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds d'amorçage « Health Tech FUND » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe post opinion

Au 31 décembre 2024, la trésorerie disponible investie en titres de valeurs mobilières s'élève à 1 449 440 dinars, représentant 48,75 % des actifs du Fonds. Cette somme est répartie entre l'UGFS Bonds Fund, TFP et la SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE, avec une pondération de 30,67 % pour l'UGFS Bonds Fund et de 16,68 % pour TFP. Pour ces deux placements la limite prudentielle, imposée par le prospectus d'émission du Fonds, de 15 % par émetteur n'a pas été respectée.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds d'amorçage « Health Tech FUND » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds d'amorçage « Health Tech FUND » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds d'amorçage « Health Tech FUND » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds a l'intention de liquider le fonds d'amorçage « Health Tech FUND » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds de surveiller le processus d'information financière du fonds d'amorçage « Health Tech FUND ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables en Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds d'amorçage « Health Tech FUND ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 03/02/2025

Bessem JEDDOU
Commissaire aux comptes
LEJ AUDIT



BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres		1 869 440	89 478
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4	326 000	0
Titres OPCVM		1 449 440	89 478
Obligations et valeurs assimilées		0	0
Autres Valeurs du Portefeuilles		94 000	0
Placements monétaires et disponibilités		1 103 809	283 137
Placements monétaires	5	1 001 459	0
Disponibilités		102 350	283 137
Créances d'exploitation		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		2 973 249	372 615
PASSIF			
Opérateurs créditeurs		66 652	28 769
Autres créditeurs divers		10 110	50 082
TOTAL PASSIF	6	76 762	78 850
ACTIF NET			
Capital	9	3 097 417	423 574
Sommes distribuables		-200 930	-129 809
Résultat reporté		-129 809	-101 886
Sommes distribuables de l'exercice en cours		-71 121	-27 923
ACTIF NET		2 896 487	293 765
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 973 249	372 615

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

		31/12/2024	31/12/2023
	Note		
Revenus du portefeuille-titres		0	0
Dividendes		0	0
Revenus des obligations et valeurs assimilés		0	0
Revenus des placements monétaires		35 870	0
Revenus des placements monétaires		35 870	0
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		35 870	0
Charges de gestion des placements	7	-101 787	-24 376
REVENU NET DES PLACEMENTS		-65 917	-24 376
Autres charges		-5 204	-3 546
RESULTAT D'EXPLOITATION		-71 121	-27 923
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-71 121	-27 923
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		60 766	4 112
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		11 077	0
Frais de négociation		0	0
		722	-23 811

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2024	31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	722	-23 811
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	-71 121	-27 923
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	60 766	4 112
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	11 077	0
Frais de négociation de titres	0	0
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 602 000	281 500
Souscriptions	2 602 000	281 500
Rachats	0	0
	2 602 722	257 689
ACTIF NET		
En début de période	293 765	36 076
En fin de période	2 896 487	293 765
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	4 191	1 376
En fin de période	30 211	4 191
Valeur Liquidative	95.875	70.094
Taux de Rendement	36.78%	167.35%

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

1. Présentation du fonds d'amorçage Health Tech FUND

Le fonds d'amorçage Health Tech FUND régit par la loi n°2005-58 du 18 Juillet 2005 et ses textes d'application ainsi que le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, est constitué à l'initiative conjointe de la société United Gulf Financial Services- North Africa (UGFS-NA) et de la Société Tunisienne de Banque (STB).

Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 03 Décembre 2021.

La gestion du fonds d'amorçage Health Tech FUND est confiée au gestionnaire United Gulf Financial Services- North Africa (UGFS-NA). Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération de 2,5% HT par an et calculée sur la base des montants des parts souscrites qui sont en circulation et en prix d'émission de parts.
- Une commission de surperformance de gestion qui est égale à 20% H T et calculée sur le rendement additionnel du Fonds, lorsque on TRI annuel atteindra et dépassera 10% au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du Fonds.

La Société Tunisienne de Banque (STB) assure les fonctions de dépositaire pour le fonds d'amorçage Health Tech FUND. En contrepartie de ses services, Société Tunisienne de Banque (STB) perçoit une rémunération annuelle fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du Fonds avec un minimum de 10 000 dinars HT payable à terme échu.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Les états financiers du fonds d'amorçage Health Tech FUND comprennent :

- Le bilan
- L'état de résultat
- L'état de variation de l'actif net
- Les notes aux états financiers

3. Référentiel d'élaboration des états financiers

La comptabilité de Health Tech FUND est tenue au moyen informatique permettant notamment la préparation des documents suivants :

- Journaux des écritures comptables
- Balance générale
- Etats financiers

4. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de la réévaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4-1 Exercice comptable

L'exercice comptable commence à partir de la date d'entrée en activité et se termine le 31 Décembre et ce exceptionnellement pour le premier exercice.

4-2 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

4-3 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

La valeur de marché, applicable pour la réévaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour la réévaluation des titres non admis à la cote, est estimée par le gestionnaire selon la valeur de l'entreprise déterminée sur la base des transactions récentes.

4-4 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évaluées à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

4-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du cout moyen pondéré.

5. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

AC 1- Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à : 1 869 440 DT et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif	% Actif net
ACTION		326 000	326 000	10,96%	11,27%
KYTO PROD SA	38	76 000	76 000	2.56%	2.62%
STE ZHEALTHCARE	403	100 000	100 000	3.36%	3.45%
STE FOODOO SA	907	150 000	150 000	5.04%	5.18%
CCA		94 000	94 000	3,16%	3,25%
CCA ZHEALTH TECH SA	1	70 000	70 000	2.35%	2.42%
CCA KYTO PROD SA	1	24 000	24 000	0.81%	0.83%
OPCVM		1 384 301	1 449 440	48,75%	50,04%
UGFS BONDS FUND	64 910	871 191	911 791	30,67%	31.48%
TPF	4 358	471 475	495 814	16,68%	17.12%
SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	269	41 636	41 835	1.41%	1.44%
TOTAL		1 804 301	1 869 440	62,88%	64,54%

AC 2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à 1 103 809 DT et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif	% Actif net
Placement Monétaire		1 000 000	1 001 459	133,33%	34,35%
COMPTE A TERME BTL 05/03/2025	500	500 000	502 358	66.67%	17.24%
CD STB ECH 10/01/2025	500	500 000	499 101	66.67%	17.12%
Disponibilité			102 350	13,64%	3,51%
Banque			102 350	13.65%	3.51%
Banque			102 350	13.65%	3.51%
SOMME E ENCEIASSE			0	0.00%	0.00%
TOTAL			1 103 809	146,98%	37,87%

PA 1- Opérateurs créditeurs :

Cette rubrique s'élève au 31/12/2024 à 66 652 DT contre 28 769 DT au 31/12/2023 et s'analyse comme suit :

	<u>Au 31/12/2024</u>	<u>Au 31/12/2023</u>
Rémunération du gestionnaire	42 851	9 369
Rémunération du dépositaire	23 801	19 399
Total	66 652	28 769

PA 2- Autres créditeurs divers :

Cette rubrique s'élève au 31/12/2024 à 10 110 DT contre 50 082 DT au 31/12/2023 et s'analyse comme suit :

	<u>Au 31/12/2024</u>	<u>Au 31/12/2023</u>
Rémunération du CAC	10 080	5 380
Frais de démarrage	0	44 625
Créditeur divers	30	76
	<hr/>	<hr/>
Total	10 110	50 082
	<hr/>	<hr/>

CP 1- Capital :

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2023

Montant	423 574
Nombre de parts émises	4 191
Nombre de copropriétaires	6

Souscriptions réalisées

Montant	2 602 000
Nombre de parts émises	26 020
Nombre de copropriétaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	0
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	60 766
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	11 077
Régularisation des sommes non distribuables	0
Droits de sortie	0
Frais de négociation	0

Capital au 31/12/2024

Montant	3 097 417
Nombre de parts	30 211
Nombre de copropriétaires	8

CH 1- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 101 787 DT contre 24 376 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

	<u>Au 31/12/2024</u>	<u>Au 31/12/2023</u>
Rémunération du gestionnaire	89 886	12 476
Rémunération du dépositaire	11 901	11 900
Total	101 787	24 376

CH 2- Autres charges :

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2024 à 5 204 DT contre 3 546 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent ainsi :

	<u>Au 31/12/2024</u>	<u>Au 31/12/2023</u>
Impôts et taxes	64	245
Frais Administratif	0	0
Services bancaires et assimilés	440	264
FRAIS CAC	4 700	3 000
Redevance CMF	0	37
Total	5 204	3 546

6. Autres informations

11. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Revenus des placements	1,187	0,000
Charges de gestion des placements	(3,369)	(5,816)
Revenus net des placements	(2,182)	(5,816)
Autres charges	(0,172)	(0,846)
Résultat d'exploitation (1)	(2,354)	(6,663)
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	(2,354)	(6,663)
Variation des plus (ou moins) values potentielles	2,011	0,981
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,367	0,000
Frais de négociation	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	2,378	0,981
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,024	(5,681)
Droits de sortie	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,000	0,000
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	0,000	0,000
Valeur liquidative	95,875	70,094

7. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

- La société « United Gulf Financial Services- North Africa » reçoit à titre de couverture de frais de gestion une rémunération de 2,5% Hors Taxes par an calculée sur la base des montants des parts souscrites qui sont en circulation et en prix d'émission de parts.

La charge relative à la rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2024 s'élève à 89 886 DT.

Le solde du compte de rémunération du gestionnaire à payer s'élève au 31/12/2024 à 42 851 dinars.

- b. « Health Tech Fund » a reçu au cours de 2022 auprès la société « United Gulf Financial Services- North Africa » une facture au titre du remboursement des frais de constitution pour un montant de 75 000 dinars Hors TVA, soit 89 251 dinars, TTC.

Cette facturation a généré une dette envers la société « United Gulf Financial Services- North Africa » qui s'élève au 31/12/2023 à 44 625 dinars qui a été réglée en 2024.

- c. En rémunération de ses services, le « Dépositaire » Société Tunisienne de Banque (STB) perçoit une rémunération annuelle fixée à 0,1% Hors TVA du montant de l'actif net du Fonds avec un minimum de 10 000 dinars Hors TVA payable à terme échu.

La rémunération du dépositaire au titre de l'exercice 2024 s'élève à 11 901 DT.

Le solde du compte de rémunération du dépositaire à payer s'élève au 31/12/2024 à 23 801 dinars.